**S.I.P.E.A.F.**

*(Syndicat Intercommunal pour l’Ecole Alain-Fournier)*

Adresse adm. : 3 Chemin du Four à Chaux

# 95270 LE PLESSIS LUZARCHES – Tél. 01 34 09 95 29

sipeaf@wanadoo.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL SYNDICAL DU

**JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018**

|  |
| --- |
| Date de convocation : 14/09/2018Convocations affichées le : 14/09/2018Nombre de conseillers en exercice : 8Nombre de conseillers présents : 7Nombre de conseillers votants :  7Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 1 |

L’an deux mille dix-huit, le vingt à vingt heures, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s’est réuni en session ordinaire, en séance publique, dans le réfectoire de l’Ecole Alain-Fournier, sous la présidence de Monsieur MELIN.

Etaient présents : Messieurs RINCHEVAL, MAUGAN, MELIN et PRUVOT, Mesdames DULOT, JOUBEAUX-VERNIER, HOLLINGER, formant la Majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Madame BOUCHARIN

Secrétaire : Madame DULOT

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance des derniers conseils.

- Point sur la rentrée 2018,

- Tableau des effectifs du syndicat,

- Mise en place RIFSEEP

- Renouvellement contrat retraite CNRACL,

- Convention avec le Conseil Départemental (transports scolaire),

- Demande de subvention de l’état DSIL / Contrat de ruralité 2018,

- Travaux.

1. ***La Rentrée***

Le président donne la parole à Madame FEUERSTEIN, Directrice de l’école :

La rentrée s’est bien déroulée, Madame FEUERSTEIN assure la classe de CM1et CM2 avec Mme THUAIR le jeudi, Madame BIELLE-GARNIER assure la classe de CM1 et CE2. Monsieur LOISEAU assure la classe de CP et CE1, Madame LE FLOCH et Madame RUIZ assurent la classe de MS et GS à mi-temps, et Mme KOZLOFF assure la classe de PS et MS.

Nous avons 104 élèves répartis de la façon suivante : (annexe 1)

- Classe de Mme FEUERSTEIN : 21 élèves : 13 CM2, 8 CM1,

- Classe de Mme BIELLE-GARNIER: 21 élèves : 13 CE2 et 8 CM1,

- Classe de M. LOISEAU : 16 élèves : 8 CP et 8 CE1,

- Classe de Mme LE FLOCH : 22 élèves : 5 MS et 17 GS

- Classe de Mme KOZLOFF : 24 élèves : 10 MS et 14 PS.

Elèves par communes (annexe 2)

- BELLEFONTAINE : 40 élèves

- JAGNY SOUS BOIS : 27 élèves

- LASSY : 19 élèves

- LE PLESSIS LUZARCHES : 13 élèves

- LUZARCHES (1 de la Maison des Champs) : 4 élèves

- Autres 1 élève

 \_\_\_\_\_\_\_\_

 104 Elèves

Projet de l’école

Les CE1 / CE2 iront à la piscine au 3ème trimestre comme l’année précédente.

La classe de Madame BIELLE-GARNIER fera des séances de poneys au cours de l’année au centre équestre de Thimécourt.

Comme chaque année les élèves de l’école effectueront une semaine de vélo au mois de juin.

Les classes de GS et CM2 feront des ateliers SIGIDUR.

Le thème de l’année est l’espace.

Le décloisonnement aura lieu chaque vendredi avant les vacances scolaires.

La classe découverte de Madame FEUERSTEIN se déroulera du 10 au 15 février 2019 à Murat le Quaire dans le Puy de dôme en Auvergne.

*Le personnel du syndicat au 1er septembre 2018:*

Les effectifs sont :

* Secrétaire : Mme Caroline VANNIER
* Activités Périscolaire: Mlle Léa DEROUBAIX
* ATSEM : Mlle Céline COLLOT
* Animation: Mme Nadège MAZILLE Mlle Emilie HARNOUN

 Mme Simone COLLOT

* Service cantine : Mme Thi Nu Nguyen
 Mme Sylvie Desgrippes
* Remplacement : Mme Aurore SALPETRIER

Pour mémoire :

 Bénévole travaux : M. Alain BUFFET

 Agent de propreté : Mme Brigitte MOREAU

* Départ de la secrétaire Caroline VANNIER au 20 octobre 2018 (congés payés)
* Attribution du poste administratif (à demi temps) et encadrement garderie (à demi temps) par Léa DEROUBAIX
* Congé maternité de Léa DEROUBAIX
* Remplacement en CDD de 6 mois d’Aurore SALPETRIER
* Maintien d’un seul poste d’ATSEM
* Attente recrutement d’une personne en animation (cantine)
1. ***Tableau des effectifs du syndicat,***

Le tableau des emplois des non titulaires et titulaires sont ainsi modifiés à compter du 1 Janvier 2019 :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| CADRES ou EMPLOIS | CATEG. | EMPLOIS EXISTANTS | EMPLOIS DERNIEREMENT CREES | EMPLOISSUPPRIMES | EFFECTIFS POURVUS | dont TEMPS NON COMPLET |
| FILIERE ADMINISTRATIVE |  |  |  |  |  |  |
| Adjoint administratif 2ème classe | C | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| FILIERE TECHNIQUE |  |  |  |  |  |  |
| Adjoint technique 2ème classe  | C | 2 |  | 1 | 1 | 0 |
| Adjoint technique 2ème classe non titulaire | C | 2 | 0 |  | 2 | 2 |
| FILIERE ANIMATION |  |  |  |  |  |  |
| Adjoint d’animation 2ème classe | C | 2 |  |  | 2 | 2 |
| Adjoint d’animation 2ème classe non tiltulaire | C | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Aninateur principal de 2ème classe | B | 1 |  | 1 | 0 | 0 |
| FILIERE SPORT |  |  |  |  |  |  |
| Educateur 2ème classe non titulaire | C | 1 |  | 1 | 0 | 0 |
| total |  | 10 | 2 | 5 | 8 | 6 |

* Suppression de l’adjoint administratif à temps non- complet.
* Création d’un poste d’adjoint administratif à temps complet.
* Suppression d’un poste d’agent technique à temps non-complet.
* Suppression d’un poste d’agent d’animation non titulaire à temps complet,
* Création d’un poste d’agent d’animation non titulaire à temps non- complet,
* Suppression d’un poste animateur principal à temps complet,
* Suppression d’un poste éducateur sportif.

Tableau effectif n°1 Votes : 7 Contre 0 abstention 0 Pour 7

1. ***Mise en place RIFSEEP :***

Le Président rappelle à l’Assemblée l’obligation de mettre en place le nouveau régime indemnitaire du RIFSEEP

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,**

**Décide d’adopter** le régime indemnitaire ainsi proposé à compter du 1 octobre 2018.

Les crédits correspondant à l’ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées sont inscrits au budget de la collectivité ou de l'établissement.

La délibération en date du 8 décembre 2011, et suivantes, relatives à l’IAT est abrogée.

RIFSEEP Votes : 7 Contre 0 abstention 0 Pour 7

1. ***Renouvellement de la convention relative à l’établissement du dossier CNRACL par le CIG***

Suite à la demande du CIG, le Conseil Syndical est appelé à autoriser le Président du Syndicat à signer la convention proposée par le CIG au SIPEAF. Le CIG assurera une mission d’aide et de conseil dans la constitution des dossiers de retraite du personnel à la CNRACL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

Décide, à l’unanimité, d’autoriser le Président du S.I.P.E.A.F Monsieur Alain MELIN à signer la convention proposée par le CIG pour le SIPEAF.

CNRACLVotes : 7 Contre 0 abstention 0 Pour 7

1. ***Convention Conseil Départemental « Transport scolaire » :***

Le Conseil Départemental va s’engager, lors d’une séance prochaine, à ce que les familles valdoisiennes ne soient impactées que de façon très limitée par le coût des transports scolaires. Cette politique a été reconduite pour l'année 2018-2019. Aussi, il a été délibéré une participation des familles à 107 €, et un maintien de la gratuité pour les élèves en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) ce qui est le cas de l’école Alain Fournier.

Suite à la demande du Conseil Départemental du Val d’Oise, le Conseil Syndical est appelé à autoriser le Président du Syndicat à signer la convention proposée par le Conseil Départemental du Val d’Oise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

Décide, à l’unanimité, d’autoriser le Président du S.I.P.E.A.F Monsieur Alain MELIN à signer la convention relative aux aides accordées au SIPEAF concernant les circuits spéciaux scolaires.

CONVENTION Votes : 7 Contre 0 abstention 0 Pour 7

1. ***Demande de subvention de l’état « DSIL / Contrat de ruralité 2018 »***

Monsieur le Président expose à l’assemblée que dans le cadre de la Dotation de Soutien à L’Investissement Local 2018 (DSIL), la communauté de Communes Carnelle – Pays de France a présenté un Contrat de Ruralité, signé le 22 juin 2017. Dans ce contrat, un montant de subvention de 585 875,41 euros est proposé par l’état pour l’ensemble du programme présenté par la Communauté de Commune. Le SIPEAF, a proposé dans le cadre de la revitalisation des bourgs-centres, le projet de l’Extension de l’école intercommunal Alain Fournier. La subvention accordée par l’Etat au titre de la DSIL sera de 200 000 € pour ce projet.

Le plan de financement de ce projet serait le suivant :

Montant total du projet : 1 455 000 € HT

Financement :

o Etat DSIL 2018: 200 000 €

o Etat DETR 2016 : 150 000 €
o Etat DETR 2017 : 150 000 €
o Contrat rural : 539 000 € (231 000 € Département – 308 000 € Région IDF)
o Financement SIPEAF (fond propre) : 416 000 €

Après en avoir délibéré́, le Conseil Syndical, décide, à la majorité,
• approuve le plan de financement qui lui est présenté,
• décide de solliciter une subvention auprès de l’Etat dans le cadre de la DSIL 2018 à hauteur de 200 000 € pour les travaux ‘Extension de l’école Alain Fournier

• autorise monsieur le Président à signer tout document concernant cette opération.

DEMANDE DE SUBVENTION Votes : 7 Contre 0 abstention 1 (Mme HOLLINGER) Pour 6

1. Travaux

Pour le projet de renouvellement / extension la maîtrise d’œuvre a été attribuée à EA + LLA

Avancement du projet des travaux de l’école :

L’architecte est venu mi-juillet pour lancer le projet et le 30 août pour faire un état des lieux et une visite technique.

Une prochaine réunion est prévue le 27 septembre 2018.

La séance se termine à 21h25